

Joseph-Camille Pouliot et la collection du manoir Mauvide-Genest

Bernard Genest

Numéro 52, hiver 1998

Passions et collections

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8094ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Genest, B. (1998). Joseph-Camille Pouliot et la collection du manoir Mauvide-Genest. *Cap-aux-Diamants*, (52), 27–29.



Joseph-Camille Pouliot et la collection du manoir Mauvide-Genest

par Bernard Genest

Originaire de Rivière-du-Loup, avocat, juge en chef de la cour supérieure, Joseph-Camille Pouliot a occupé pendant dix ans la résidence de sir Wilfrid Laurier à Arthabaska avant d'habiter Québec. C'est d'ailleurs à son instigation que la maison fut déclarée musée national à la mort du célèbre homme politique. Auteur de plusieurs ouvrages dont *Québec et l'île d'Orléans* (1927), le juge Pouliot entreprit, en 1926, de restaurer le manoir Mauvide-Genest, à Saint-Jean de l'île d'Orléans, un bâtiment historique classé qui demeure aujourd'hui encore la propriété de ses descendants. Juriste, écrivain et historien, Joseph-Camille Pouliot était aussi collectionneur.

Le projet

Les circonstances qui ont conduit le juge Pouliot à rassembler une importante collection d'objets

mobiliers dans sa maison de campagne sont bien connues. Lorsqu'il fait l'acquisition de ce manoir seigneurial situé à l'entrée du village de Saint-Jean, le bâtiment est à l'abandon et à peu près vide de son contenu. Dans *Glanures historiques et familiales* (1927), le juge explique pourquoi il s'est engagé dans ce coûteux projet de restaurer cette grande demeure dont la construction remonte à 1734 : « Cette menace de ruine s'accroissait chaque année lorsqu'un descendant de la famille Genest (la grand-mère du juge était une Genest) crut, au cours de l'été 1926, devoir l'acquérir pour le transmettre, rétabli dans son cachet d'antique demeure féodale, à ses enfants, comme un gage de fidèle souvenir à un passé d'honneur et d'attachement aux traditions ancestrales. »

La maison comporte de nombreuses pièces qu'il importe donc de meubler. Comme pour l'aspect extérieur, le juge désire redonner aux différentes pièces leur caractère ancien. Dans des notes

Le manoir Mauvide-Genest, tel qu'il apparaît après les travaux effectués par le juge Pouliot en 1926. (Ministère de la Culture et des Communications, Québec).

L'honorable juge Joseph-Camille Pouliot. (Archives nationales du Québec à Québec).



Berceau à quenouilles, à chevet et patins chantournés, XIX^e siècle. (Ministère de la Culture et des Communications, Québec).

autobiographiques rédigées à l'intention de son fils Paul-Louis, il ajoute : «Les travaux de restauration du Manoir furent faits sous la direction de l'architecte Lorenzo Auger et une fois les réparations finies, je m'appliquai à meubler la maison avec des meubles antiques que je recueillis spécialement dans l'île d'Orléans et au Manoir de Berthier.»

→
Secrétaire en pente, inspiré des styles *Adam* et *Regency*, début du XIX^e siècle ; ce meuble proviendrait du manoir Dénéchaud de Berthier. (Ministère de la Culture et des Communications, Québec).

Homme de droite, c'est donc par attachement au passé que le juge se découvre une vocation de restaurateur et de conservateur. Cette attitude est pour le moins peu courante. À l'époque, l'intérêt de la population pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine est encore à l'état embryonnaire. Même pour l'État, il s'agit d'une préoccupation toute récente qui vient de faire

l'objet d'une loi (1922) et qui s'applique d'abord aux monuments et aux œuvres d'art qu'aux objets usuels. En ce sens, le juge Pouliot fait figure de pionnier. Il précède les Barbeau, Gauvreau, Palardy et Séguin, que l'on classe parmi les précurseurs de la culture matérielle au Québec. Cependant, en parcourant l'île à la recherche d'objets témoins de la vie quotidienne des ancêtres, le juge participe à une idéologie que partagent certains beaux esprits de l'élite canadienne-française. Lionel Groulx et Adjutor Rivard, par exemple, sont de ces nationalistes qui prônent le retour aux valeurs traditionnelles : la terre, la famille, la langue, la religion, la patrie. Aux yeux du juge, les objets qu'il récupère auprès des habitants de l'île témoignent de ces



La salle à manger vers 1930. (Ministère de la Culture et des Communications, Québec).





Une chambre à coucher vers 1930. (Ministère de la Culture et des Communications, Québec).

valeurs. Une idée se forme en lui, celle de créer dans son antique demeure un véritable *musée du terroir*.

Les provenances

La collection que le juge rassemble provient de deux sources principales. D'une part, il y a les meubles et articles divers, accessoires de maison, appareils d'éclairage, objets personnels, outils et équipements, instruments, objets de culte et de divertissement, qu'il rapporte de ses excursions autour de l'île. Ces objets appartiennent à la tradition paysanne à laquelle le juge se rattache par ses ancêtres Pouliot de Saint-Laurent. D'autres pièces, ouvragées et de facture soignée, proviendraient du manoir Dénéchaud de Berthier comme en font foi des notes manuscrites. Ces objets anciens ont une fonction à la fois décorative et documentaire.

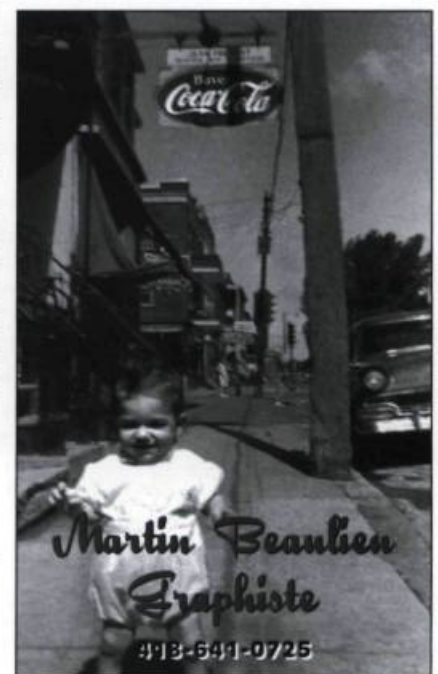
D'autre part, la collection contient aussi plusieurs meubles de la fin de l'époque victorienne. Aujourd'hui considérés comme des antiquités, ces meubles avaient alors une fonction essentiellement utilitaire. Le juge et son épouse recevaient beaucoup. Un «registre d'Honneur» conservé au manoir témoigne des nombreux visiteurs qui fréquentaient le manoir : personnages politiques et religieux, délégations étrangères, collègues du juge et amis de la famille. Faisant entorse à sa quête d'objets traditionnels, le juge devait considérer que ce mobilier bourgeois était davantage en accord avec son statut social. Ces meubles ne proviennent pas de l'île

d'Orléans, mais de Rivière-du-Loup d'où le juge est originaire (son père était notaire et député) et de Québec et des environs dont, raconte-t-on, l'ancien presbytère de Cap-Santé.

Une valeur symbolique

Outre le fonds documentaire, archives et photos, la collection compte plus de 1 000 objets. Une bonne partie de ces objets témoignent du mode de vie des habitants de l'île d'Orléans sous le Régime français et au début du XIX^e siècle, alors que l'autre partie rappelle l'histoire récente du manoir, un lieu fréquenté par des écrivains, des artistes et des hommes politiques. Ces objets forment un tout cohérent qui livre une image sans doute assez éloignée de la vérité historique, mais qui rend compte d'une pensée : celle d'une certaine conception de l'histoire largement répandue chez les intellectuels canadiens-français du début du siècle. ♦

Bernard Genest est ethnologue au ministère de la Culture et des Communications.



Martin Beaulieu
Graphiste
418-641-0725